

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 26 juin 2023.

Présents : Mme VERGONNIER, Mme LAFON, M. GALTIER, M. DELCROS, M. FROMENT, M. FRAYSSINHES, M. BOISSET, Mme VALETTE.

Absents : M. BOUVIALA.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

1. Invitation du Conseil des Jeunes à assister au conseil municipal. Trois présents et 3 excusés.

Après une petite présentation, Maxime fait part au conseil de l'organisation d'un karaoké qui aura lieu le samedi 08 juillet prochain, à partir de 19 h, à la salle polyvalente.

Le même jour, l'ACVC organisera un après-midi pétanque, suivi d'un repas tiré du sac. Pour les actions à venir, Nadia expose le compte rendu de la dernière réunion en date du 11 juin dernier où les jeunes souhaiteraient un réaménagement de l'espace au-dessus de l'aire de jeux avec des tables de pique-nique et des bancs pour pouvoir se rencontrer.

Les jeunes travaillent également sur un projet d'économie d'eau sur le village par la plantation au printemps prochain de plantes peu gourmandes en arrosage et la visite de la serre municipale de Millau.

Madame le Maire remercie les jeunes pour leur présence au monument aux morts lors des commémorations ainsi que pour leur investissement dans la collecte pour l'Ukraine.

Enfin, pour l'année 2024, Nadia annonce une action commune à tous les Conseils des Jeunes de la Vallée.

2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mars 2023.

3. Compte rendu des réunions de la Communauté de Communes Millau Grands Causses :

- Voirie d'intérêt communautaire : le bord des routes reste à l'entretien de la commune du carrefour de l'église de la Cresse jusqu'au quatre chemins au Sonnac.
- Le bilan des actions de la Communauté de Communes de Millau sera présenté le 28 juin à la salle des fêtes de Saint Georges de Luzençon.
- Transport à la demande : pendant un mois (juillet), le transport à la demande sera quotidien. Ce service est ouvert à tous. Pour La Cresse, le coût de l'aller simple est de 4 euros et de 6.50 euros pour un aller-retour, du lundi au samedi inclus
- Comité des Maires : vente du local du Comptoir Paysan. La vente aux enchères publiques d'une partie du matériel aura lieu le 27 juin.
- OPAH – RU :
- Tourisme : Signalétique de Millau, label Arts et Histoire, parcours patrimonial.
- Finances : dotations pour les communes 35 000 euros pour les logements sociaux et 160 000 euros d'enveloppe en fonction de la nature des travaux. Notre commune

- percevra 1 843 euros pour la restauration des cloches.
 - Le 29 juin, de 10 h à 12 h, une réunion d'information sur l'ambrosie aura lieu à la salle des fêtes de Mostuéjouls.
 - Développement économique : bonne avancée des travaux du local qui va accueillir le cabinet d'ophtalmologie sur Saint Georges de Luzençon.
4. Contrat de Projets Aveyron Territoires Millau Grands Causses :
Le conseil a pris la délibération pour que la Communauté de communes de Millau conventionne auprès du département.
5. Délibération pour la journée de la solidarité.
6. Délibération pour l'aménagement du temps de travail.
7. Travaux :
- Appartement du premier étage du Presbytère : réfection du carrelage, de l'évier de la cuisine et ajout de deux meubles et plan de travail, ainsi que la peinture de la porte d'entrée et l'intervention d'une entreprise de nettoyage pour un montant total de 5 000 euros.
Dès lors, les appareils de climatisation/chauffage devront être entretenus au moins une fois par an, avec attestation (ajout au bail).
Les nouveaux locataires entreront dans les lieux le 01 juillet prochain. Loyer : 430 euros/mois.
 - Goudronnage : la couche de roulement passage du Puech et le chemin des près sont terminés.
 - A l'école, le nouveau chauffage a donné satisfaction. Mais, la cuve de gaz a été conservée.
 - Cloche : La Région accorde une dotation de 1 200 euros.
Une demande de DETR sera faite car le devis a augmenté de 3 000 euros.
 - Achat de deux barnums (6 m x 3 m) pour 3 000 euros. Ils seront proposés à la location en même temps que la salle à partir de septembre.
 - Accord du conseil municipal pour le devis de l'entreprise LCA pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Deux colonnes de 1 000 litres avec la mise en place : pour un montant de 452.16 euros.
 - Les travaux de reprise des arêtes du toit de l'église par l'entreprise Séverac seront faits prochainement.
 - Amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente en cours de devis.
8. Compte rendu du conseil d'Ecole du 20 juin 2023 :
23 enfants, en comptant les petits, feront leur rentrée à l'école pour 2023-2024.
Mme Leignel Sandrine ne reviendra pas car elle a reçu sa mutation. A ce jour, nous ne connaissons pas encore le ou la remplaçant(e).
La rentrée se fera le 04 septembre.
Les cours de musique pris en charge par la Mairie seront renouvelés.
La fête de l'école aura lieu le 30 juin, à partir de 18h30, à la salle polyvalente.
Le 03 juillet, sera organisée une sortie à Micropolis.

Les trottinettes et les tricycles ont été renouvelés (5) pour la somme de 800 euros. Le contrat d'occitan se termine cette année. Aussi, il est proposé de donner des cours d'anglais, une fois par semaine. Accord du conseil.

Le permis piéton a été passé par les élèves du CE2 au CM2.

Sophie renouvelle sa disponibilité pour 6 mois complémentaires. A chaque période scolaire, des contrats sont donc faits aux personnes qui la remplacent.

Agnès sera présente pour la rentrée. Mais, Djennifer ne pourra pas revenir. En recherche d'une personne pour la remplacer : de 13h à 18h30 ; soit 21 h hebdomadaires.

9. SIEDA : Adhésion au groupement de commande de l'électricité 2024 à 2027, prise de la délibération.

10. Prise de délibération pour valider la nouvelle charte du Parc.

11. Emploi de la secrétaire de mairie : Anne a demandé un détachement. Il a été fait appel au centre de gestion pour pourvoir au remplacement de son poste.

12. Changement de nomenclature du plan comptable.

13. Questions diverses :

- Plage de Pinet : pas d'accord trouvé pour signer une convention.
- Animation des sites et des sons : cette année, elle aura lieu le 17 août à La Tindelle.
- Déclaration de catastrophes naturelles : dossier relancé pour l'année 2022.
- Compte rendu du conseil syndical Tarn Lumensonesque du 14 juin dernier : augmentation de la part fixe. Il est rappelé de préserver la ressource en eau.
- Débroussaillage : le SMICA a recensé les propriétaires concernés et un courrier d'informations va leur être envoyé. Une administrée demande si un groupement de propriétaires pourrait s'organiser pour faire deviser une entreprise pour le débroussaillage.
- Compte rendu des diverses réunions relatives à la petite enfance :
 - Déficit pour le bâtiment du centre de loisirs de Rivière.
 - Déficit de la crèche d'Aguessac : - 33 000 euros.
 - Travaux de la crèche d'Aguessac : refus des maires car l'emprunt n'est pas encore payé.
 - Création d'une MAM à Engayresques.
- Nadia et Etienne travaillent sur la création de plaquette d'accueil village pour présenter l'attractivité du village.
- Demande de Monsieur Froment Jean-Luc : est-ce que la mairie pourrait préempter sur une part du terrain parcelle E 859 adresse au 3 grand rue afin de créer du stationnement dans la rue principale ?

Levée de séance à 23 h 40.